# AIDES AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS, PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET AUX COPROPRIÉTAIRES

Le Grand Reims met à votre disposition une équipe de professionnels pour :









Vous aider à définir votre projet

Vous assister techniquement

Vous rechercher des aides financières

#### **DES CONSEILS GRATUITS**

COMAL-SOLIHA 51, l'expert de confiance pour votre habitat



Maison de l'Habitat 33 rue Cérès 51100 REIMS

**0 800 77 29 30** (appel gratuit)

opah.grandreims@soliha.fr

N'HÉSITEZ PLUS, RENSEIGNEZ-VOUS!















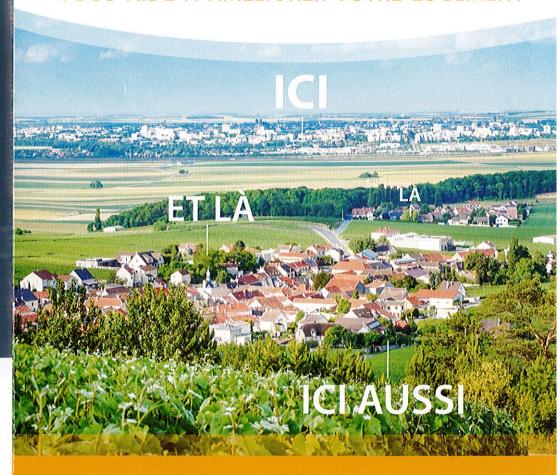






# PROPRIÉTAIRES, LE GRAND REIMS

**VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT** 



Un dispositif d'amélioration et de transition énergétique pour encourager les propriétaires à réhabiliter des logements privés anciens.

Un plan d'actions qui englobe une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et un accompagnement de tous les propriétaires sans condition de ressources.

#### **POUR QUELS LOGEMENTS?**

Les logements privés (sous condition d'ancienneté) situés sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Reims.

### POUR QUI?

- · Les propriétaires qui occupent leur logement (sous condition)
- Les propriétaires qui louent leur logement (personne physique ou morale) ou qui souhaitent remettre sur le marché un logement vacant

#### **POUR QUELS TRAVAUX?**

- Économie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage...
- · Maintien à domicile et adaptation du logement
- · Remise aux normes de logement ancien ou dégradé
- Rénovation pour louer

Des travaux réalisés par des professionnels du bâtiment labélisés RGE.

## **QUELLES SONT CES AIDES?**

De 2021 à 2026, bénéficiez d'aides financières exceptionnelles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du Grand Reims!

#### **QUEL EST LE MONTANT DES AIDES?**

Des subventions ANAH pouvant atteindre 25 % à 60 % du montant HT des travaux éligibles.

#### UNE PRIME COMPLÉMENTAIRE DU GRAND REIMS

- Sous conditions ANAH : prime de 2 000 € pour accompagner les travaux toutes thématiques
- Hors conditions ANAH : prime de 1000 € pour accompagner les travaux de rénovation énergétique ou l'ingénierie de la SEM OKTAVE si projet de rénovation globale

# **UNE DÉMARCHE DYNAMIQUE**

1

Avant de commencer vos travaux, contactez l'équipe du COMAL-SOLIHA 51 par téléphone au n° 0 800 77 29 30 - appels et services gratuits. 2

Un technicien du COMAL-SOLIHA 51 se rend à votre domicile et effectue un diagnostic gratuit, sans engagement. 3

Votre conseiller du COMAL-SOLIHA 51 vous aide à monter le dossier de demande de subventions.

4

L'ANAH et le Grand Reims vous notifient par courrier l'accord d'attribution des aides financières. 5

Une fois l'accord obtenu, vous pouvez démarrer les travaux. 6

Le versement des subventions se fera après travaux sur présentation des factures.



Ne commencez pas vos travaux et ne signez aucun devis avant de recevoir les accords de subventions!

